

Réf: Dossier 433048

Avis de constitution

SOCIETE « KM TECHNO ELECTRICITE GENERALE ET TRAVAUX DU  
BATIMENT »

Siège ABIDJAN ANYAMA BELLEVILLE , Lot 106, Ilot  
24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 11/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KM TECHNO ELECTRICITE  
GENERALE ET TRAVAUX DU BATIMENT »

Objet : ELECTRICITE BATIMENT ET MAINTENANCE DE  
GROUPE ELECTROGENE

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA BELLEVILLE , Lot 106, Ilot  
24

Dirigeant(s) M KONE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08402 du 20/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50671/GTCA/RC/2025 du 20/08/2025

